ART. 27 N° CE1313

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N º CE1313

présenté par M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 27

A l'alinéa 22, substituer au mot :	
"établissement",	
le mot :	
"institut".	
	EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.